

ADAPTER LES STATIONS DE LA LIGNE 14

L'augmentation de l'offre de transport sur la ligne 14 est rendue nécessaire par différents projets urbains et de transports. Elle est aussi induite par l'évolution de la mobilité en Île-de-France et la croissance naturelle du trafic.

POURQUOI ?

Afin de maintenir la qualité de service offerte aux voyageurs, le STIF et la RATP ont décidé de porter la capacité maximum de la ligne à 40 000 voyageurs à l'heure, et ce dès 2018. Pour y parvenir, le nombre de voitures par rame sera porté de 6 à 8. En conséquence, le passage de 6 à 8 voitures nécessite de revoir le dimensionnement de certains accès ainsi que des réaménagements en station pour répondre aux nouvelles normes relatives aux conditions d'évacuation en sécurité de l'ensemble des voyageurs en cas de sinistre.

« Revoir le dimensionnement de certains accès et aménagements en station »

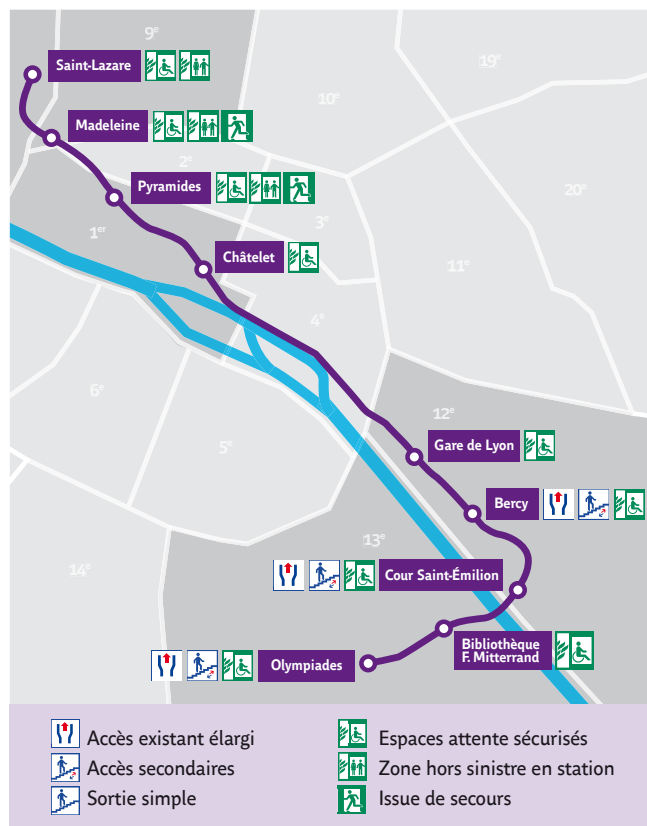
LES INTERVENTIONS

Entre 2014 et 2018, le programme prévoit 3 types d'interventions :
→ la création ou l'adaptation d'accès principaux et issues de secours aux stations Madeleine, Pyramides, Cour Saint-Émilion, Bercy et Olympiades ;
→ la création de zones hors sinistre aux stations Madeleine, Pyramides et Saint-Lazare ;
→ la création d'Espaces d'Attente Sécurisés (EAS) pour mettre en sécurité les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) à toutes les stations.

PENDANT LES TRAVAUX

Les stations de la ligne 14 restent ouvertes pendant ces travaux. Les emprises de chantier seront limitées au strict nécessaire afin de minimiser la gêne en station, sur la voirie et les espaces publics.

LES 9 STATIONS DE LA LIGNE 14



→ calendrier

Du 21 juin au 13 juillet 2012 : concertation préalable

Du 17 octobre au 22 novembre 2013 : enquête publique

Automne 2014 : lancement des travaux de gros œuvre

Horizon 2018 : mise en service des nouveaux équipements

→ pour plus d'information :

www.adapter-les-stations-de-la-ligne14.com

ADAPTER LA STATION COUR SAINT-ÉMILION POUR MIEUX VOUS ACCUEILLIR

LES INTERVENTIONS PRÉVUES À COUR SAINT-ÉMILION

CRÉATION D'UN NOUVEL ESCALIER FIXE 30 mois de travaux

L'accès principal de la station sera complété par la création d'un nouvel escalier fixe débouchant dans la rue de l'Ambroisie face à l'actuel ascenseur sur le même trottoir, côté Parc de Bercy. Tournant le dos à l'accès existant, qui n'est pas modifié, il offrira la possibilité d'entrer directement dans la station sans croiser le flux d'utilisateurs venant de Bercy village. Deux grilles de ventilation et une trappe pleine seront également créées au niveau du sol, de part et d'autre de l'ascenseur. Cet escalier complémentaire viendra délester l'accès principal à proximité de l'ascenseur public.

Il est traité dans la continuité de la charte architecturale de la ligne 14, à savoir un traitement en verre feuilleté aussi bien pour le garde-corps que pour les deux parois de l'escalier.

CRÉATION D'UN ACCÈS SECONDAIRE 30 mois de travaux

Un accès secondaire composé d'un escalier fixe et d'un escalier mécanique sera créé sur la rue François Truffaut. La liaison entre l'intérieur de la station et la voirie se fera face au n° 26, orientant les usagers vers le passage Saint-Vivant qui dessert également Bercy Village. Cet accès sera également décliné sur la base de la charte de la ligne 14 : verre trempé et serrurerie en inox brossé

pour les parois de l'escalier et béton poli pour la circulation.

AMÉNAGEMENT DE CINQ ESPACES D'ATTENTE SÉCURISÉS (EAS) 12 mois de travaux

Prévus pour mettre en sécurité les usagers en fauteuil roulant en cas de sinistre et répondre aux nouvelles normes relatives aux conditions d'évacuation en sécurité des personnes à mobilité réduite (PMR), ces espaces seront implantés sur les quais (deux sur chaque quai) et au niveau de la salle des billets. Chacun d'eux se positionne en lieu et place de locaux existants localisés et aménagés spécialement pour remplir cette fonction.



→ la station en chiffres

5 espaces d'attente sécurisés

1 nouvel accès

1 escalier supplémentaire pour l'accès principal



LE PROJET EN BREF

MAÎTRES D'OUVRAGE

Le **STIF** imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens. Au cœur du réseau de transport d'Île-de-France, le STIF fédère tous les acteurs : voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs et gestionnaires d'infrastructures. Il investit et innove pour améliorer le service rendu aux voyageurs. Il décide et pilote les projets de développement et de modernisation de tous les transports d'Île-de-France.

La **RATP**, exploitant de la ligne 14, conçoit et réalise les travaux d'adaptation. Le STIF a souhaité confier, pour les étapes à venir de ce projet, l'ensemble des prérogatives de maîtrise d'ouvrage qui lui sont conférées par l'article L.1241-4 du code des transports, la RATP assumant l'ensemble des missions et des responsabilités du maître d'ouvrage.

COÛT ET FINANCEMENT

→ coût des travaux

126,7 millions d'euros
(aux conditions économiques de janvier 2012)

→ financement

Le projet est financé par : la Région Île-de-France (**30%**), la Ville de Paris (**10%**), la Société du Grand Paris (**30%**) et la RATP (**30%**).